



Partager, c'est gagner !

Nous savons que vous entreprenez toute sorte d'initiatives pour rendre plus agréable la vie des patients et de leurs proches. Cette année, nous avons décidé de mettre un coup de projecteur sur vos idées les plus belles, sur vos actions les plus utiles. Partagez pour informer, partagez pour inspirer, partagez pour progresser, bref... **PARTAGEZ !**



PARTICIPANTS

Toute organisation de santé (établissement de santé, structure médico-sociale, maison de santé,...) ayant entrepris une action significative en faveur de l'amélioration de l'expérience patient.



CANDIDATURES

Vous pouvez **dès à présent et sans engagement** nous envoyer votre proposition de **candidature en ligne** sur ***LIEN FORMULAIRE***

En fonction des informations collectées, nous analyserons l'intérêt et l'éligibilité de votre initiative avant que vous nous confirmiez définitivement votre candidature.



RÉCOMPENSES

Les lauréats des trophées recevront un **soutien financier s'élevant jusqu'à 5000€** et bénéficieront (sous réserve de leur accord) d'une **campagne de communication** dans l'ensemble du réseau de l'IFEP.

Candidature à envoyer avant le 31/03/2023

Inscription sur experiencepatient.fr

Des questions ?



Suis-je la bonne personne pour poser cette candidature ?

Dans un premier temps, toute personne peut proposer un projet. Après analyse de l'éligibilité et de l'intérêt du projet, vous serez contacté pour confirmer la candidature. Seulement à ce moment là, nous aurons besoin d'un engagement du représentant légal.



Est-ce que le projet auquel je pense est légitime ?

Si vous pensez qu'il apporte une contribution significative à l'amélioration de l'expérience des patients et de leurs proches, alors oui il est légitime !
En plus, ça ne vous prendra que 5 à 10 minutes pour le savoir...



Et après avoir envoyé le questionnaire, que se passe-t-il ?

Vous attendez un retour de l'IFEP (sous 15 jours environ) sur l'éligibilité de votre projet avant de passer à l'étape de confirmation de votre candidature aux Trophées. Résultats le 27 juin au cours de la journée annuelle de l'expérience patient.

Qui contacter ?



Amah KOUÉVI

Directeur de l'Institut français de l'Expérience Patient
institut@experiencepatient.fr

Alors, qu'est-ce que vous attendez ?

Rendez-vous sur experiencepatient.fr